

Si j'étais Marine... Voici mon projet de gouvernement

écrit par Daniel Pollett | 3 mars 2017

PROJET DE GOUVERNEMENT

Rêvons un peu. J'aime ces rêves qui peuvent devenir aussi des projets. Supposons que le prochain gouvernement, après l'élection de Marine Le Pen, soit ainsi composé, ça aurait de l'allure, non ? Et la France serait vite repartie dans la bonne direction...

Laissons aux connaisseurs en ces matières l'affectation des trois derniers ministères cités et voyons cela comme un jeu de Patriotes.

Premier Ministre :

Monsieur Florian Philippot

Ministre d'État*, Ministre de l'Instruction publique, de l'Éducation nationale et de la Recherche :

Madame le professeur agrégé Christine Tasin

Ministre d'État, Ministre des Finances, de l'Économie et du Budget :

Monsieur Jean Messiha

Ministre d'État, Ministre de la Justice, Garde de la Devise républicaine, Garde des Sceaux :

Maître Gilbert Collard

Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Intégrité territoriale :

Madame Marion Maréchal Le Pen

Ministre d'État, Ministre de la Défense nationale, de l'Armement et des Anciens Combattants :

Général d'Armée aérienne Antoine Martinez

Ministre des Ressources humaines, du Travail et de la Formation professionnelle :

Monsieur Pierre Cassen

Ministre des Relations internationales, des Affaires

étrangères et de la Représentation française :

Monsieur Robert Ménard

Ministre de la Santé, des Affaires sociales et du Logement :

Monsieur le professeur Henri Joyeux

Ministre de l'Identité citoyenne, du Patrimoine historique et de la Culture :

Monsieur Philippe de Villiers

Ministre de l'Industrie, de l'Artisanat et des Réserves stratégiques :

(à définir)

Ministre des Ressources naturelles, de l'Agriculture et de la Pêche :

(à définir)

Ministre de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics et de la Construction :

(à définir)

Les autres ministères passés ou présents seraient remplacés, s'il y a lieu, par un service, lui-même sous la tutelle du ministère adéquat. Le directeur du service serait nommé, maintenu et révoqué par le ministre concerné.

Chaque ministre serait assisté de trois Secrétaires d'État, un par fonction ministérielle, spécifiquement chargés, chacun en ce qui le concerne, des réformes nécessaires au rétablissement de la souveraineté nationale, de l'autorité de l'État et de la prospérité républicaine (du Bien public).

Bon, c'était juste pour rêver un peu, mais nous devons transformer ce rêve en projet pour la France et l'avenir de nos enfants.

*Un Ministre d'État se définit actuellement comme ayant une charge devant être valorisée, marquant une volonté gouvernementale particulière. Il a le privilège de pouvoir organiser des réunions interministérielles, rôle habituellement dévolu au Premier ministre.